



**PRÉFET
DE LA MOSELLE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction
Départementale
des Territoires**

Metz, le 27 juillet 2021

Service Aménagement, Biodiversité, Eau
Unité Police de l'Eau

DDT de la Moselle
Service Aménagement, Biodiversité, Eau
Unité Police de l'Eau

Affaire suivie par : Vincent Hennel
Tél : 03 87 28 30 87
E-mail : vincent.hennel@moselle.gouv.fr

OBJET : Dossier de déclaration concernant des travaux de drainage au droit de la masse d'eau le Mutterbach sur la commune de Farschviller.
Courrier de demande d'affichage en mairie.
P.J. : 3

Monsieur le Maire,

J'accuse réception du dossier de déclaration, au titre du code de l'environnement (Loi sur l'Eau), concernant l'opération suivante :

➤ Travaux de drainage agricole sur la commune de Farschviller.

Ce dossier a été déposé par : GAEC de la ferme St Jean.

Je vous transmets sous ce pli, pour information :

- un dossier de déclaration.
- une copie du récépissé de déclaration n°57-2021-00227, en date du 1^{er} juin 2021.
- une copie du courrier du 27 juillet 2021 notifié au GAEC de la Ferme St Jean.

Conformément à la réglementation en vigueur, je vous remercie d'afficher en mairie durant une période de **un mois** minimum, la copie précitée du récépissé de déclaration.

A l'issue de cette période, vous voudrez bien me retourner un certificat d'affichage précisant les dates de publications.

.../...

Veillez agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma haute considération.

Pour le Préfet
La responsable de l'Unité Police de l'Eau



Céline Dellinger

Mairie de Farschviller
A l'attention de Monsieur le Maire
32, rue du Village
57450 Farschviller